



Qu'en est-il de la
démocratie ?

Charleroi Espace
Meeting Européen
(CEME)

**Jeudi
15/12
2016**

À votre agenda !

L'Association Belge Francophone de Sociologie et d'Anthropologie (ABFSA) et l'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles (UO) ont le plaisir de vous annoncer l'organisation du premier Forum Belge Francophone des Sciences Sociales qui se tiendra à Charleroi (CEME), le 15 décembre 2016, sur le thème : « *Qu'en est-il de la démocratie ?* ».

En ces temps incertains, la notion de démocratie, dans sa double acception de « démocratie représentative » et de « démocratie participative », connaît un très net regain d'usage et d'attention critique. La première acception a déjà suscité et suscite toujours aujourd'hui énormément de travaux en science politique. Les regards sociologiques et anthropologiques se sont plutôt concentrés sur la question de la démocratie conjuguée dans les termes de la « participation ». C'est aussi dans ce cadre que la question sera envisagée dans le Forum des Sciences Sociales.

La notion de démocratie demeure une notion polysémique. Ses nombreuses définitions disent sur un mode normatif ce qui doit être visé comme figure du « faire société » et comment y parvenir. À côté des définitions promues par la philosophie politique, à un niveau plus modeste, des acteurs sociaux manifestent dans leurs engagements une certaine idée de la démocratie, mobilisent, explicitement ou non, un certain idéal démocratique pour donner un sens à leurs actes. En tant qu'idéal, la notion de démocratie précise un horizon pour l'action - et en tant qu'horizon, elle reste inaccessible.

La démocratie est une notion vague mais elle est partout, y compris là où le sens commun aurait quelque mal à l'y situer.

Les sociologues et les anthropologues ont eux aussi parfois mobilisé des définitions normatives de la démocratie, qu'ils les aient eux-mêmes produites ou qu'ils les aient empruntées à d'autres disciplines. C'est particulièrement le cas lorsqu'ils assignent à la sociologie et à l'anthropologie une tâche d'évaluation d'un état de la société, dans les termes d'une démocratie plus ou moins accomplie. D'autres peuvent partir d'une base sans doute moins ambitieuse mais aussi moins contraignante, attentifs d'abord à la manière dont les acteurs sociaux problématisent cette question de la démocratie à travers et à partir de certaines de leurs pratiques. Cette attention ne pourrait cependant pas trouver à se déployer si elle ne s'appuyait pas d'une manière ou d'une autre sur une préoccupation commune, qui nous permette précisément d'essayer de comprendre ce qui compte pour ces acteurs. Quand nous parlons de démocratie nous parlons bien minimalement, scientifiques du social et acteurs sociaux, d'une question relative à la distribution du pouvoir, une distribution consistant idéalement à offrir à chacun une parcelle de ce pouvoir et la possibilité de l'exercer, une distribution qui permette à chacun de faire entendre sa voix. Elle touche donc au processus de communication et à l'établissement d'une relation sociale. Cette implication du plus grand nombre dans l'exercice du pouvoir se conjugue souvent aujourd'hui dans les termes de la « participation », notion elle-même aussi polysémique que celle de démocratie à laquelle elle est fréquemment accolée. Elle convoque aussi la « citoyenneté », forme de statut institutionnel - mais pas toujours - qui marque cette « participation ». Le mode de distribution du pouvoir, son économie, ses modalités d'exercice, ses effets restent largement indéterminés et dépendent du secteur d'activité et du milieu social. Toutes ces caractéristiques sont en effet largement variables d'un lieu à un autre.

Il est trois domaines où, selon nous, la question démocratique fait l'objet d'un examen déjà ancien mais qui se renouvelle de manière continue, trois domaines où l'idéal démocratique fonctionne comme un leitmotiv.

1. L'« éducation »

Au cours des dernières décennies, les institutions de socialisation (famille, école, organisations de jeunesse, etc.) ont été saisies d'un impératif démocratique, et même tenues, pour certaines d'entre elles, d'inscrire dans leurs missions éducatives la formation de futurs citoyens. L'apprentissage de l'expression démocratique est souvent privilégié dans l'éducation citoyenne, au risque de faire passer au second plan le versant juridique de la citoyenneté. S'ils sont des citoyens en devenir, l'enfant, le jeune, l'élève, etc. sont d'ores et déjà des sujets de droit. Sans références normatives communes et intangibles pour l'encadrer, l'apprentissage de la participation et de l'expression démocratique ne vont pas de soi. Apprendre les principes essentiels d'un État de droit, s'initier aux mécanismes de la participation démocratique, exercer son jugement critique et développer une capacité argumentative : tels semblent être les défis majeurs des institutions de socialisation dans notre société contemporaine.

La culture de la participation s'est développée dans les années 1960-1970 autour du concept de démocratie participative. Il s'agissait de faire des citoyens, reconnus dans leur diversité et par leur vitalité, des membres actifs de la société via notamment des organes de représentation. Cette culture a pénétré progressivement le champ éducatif, tant l'école que la famille ou les institutions en charge de la jeunesse. Quelles pratiques en découlent ? Quelles analyses en sont faites ? Quels enseignements en sont retirés ?

2. La « gouvernance »

Appliquée au monde des organisations, la gouvernance, dans sa forme contemporaine, est tout entière dominée par un souci d'optimisation de l'activité, une recherche continue de l'efficacité et de la rentabilité. Pour ce faire, le management contemporain tend à accorder beaucoup d'importance à l'implication et à la participation directe de l'ensemble des travailleurs, qui sont présentés comme des « collaborateurs ». Cette dynamique contient aussi souvent un paradoxe : alors que la participation directe des salariés est vivement sollicitée, la participation indirecte fait quant à elle l'objet d'une forte disqualification managériale et patronale. Issue du monde de l'entreprise privée, cette dynamique a peu à peu gagné d'autres secteurs d'activité dont le secteur public et le non-marchand. Mais la gouvernance privée et publique est aussi de plus en plus conditionnée par des informations, des ratios et autres rankings issus des machines et des algorithmes sur lesquels elles s'appuient. Sous des apparences neutres, les technologies de l'information et de la communication pèsent de plus en plus sur les destinées individuelles et collectives. En opposition à la gouvernance managériale et à la gouvernance technicienne, qui s'entretiennent mutuellement, on peut également relever une recherche de modes de fonctionnements plus respectueux, en principe, des différentes parties en présence. Ces modes sont notamment mis à l'épreuve de la réalité à l'échelle internationale comme à l'échelle locale dans des expériences de vivre ensemble en-dehors ou à côté de l'économie de marché. Ce souci de gouverner autrement s'est aussi concrétisé, dans le champ de la gouvernance politique, par l'expérience du G 1000.

En somme, l'idée est ici que la gouvernance fait l'objet de réappropriations multiples à différentes échelles (du local au global) dans la perspective de revivifier des processus de prise de décision plus délibératifs. La gouvernance questionne dès lors directement la question de la distribution du pouvoir, les pratiques et normes de gouvernement à l'intérieur des organisations et des institutions, l'atténuation ou au contraire l'accentuation des asymétries sociales. Qu'en est-il de la démocratie dans ces processus et configurations ?

3. L' « action collective »

L'action collective est le troisième lieu d'examen de la question démocratique, domaine d'action fondée sur l'engagement militant, déployée à distance de l'État et se donnant pour objet d'agir sur lui, de faire valoir des enjeux dont il se désintéresse ou de transformer la société avec, malgré ou contre lui. L'« action collective » concerne ainsi aussi bien les syndicats que les associations luttant pour le bien-être des animaux, les mouvements LGBT, les organisations féministes, ou les associations de patients, etc. De nouvelles formes d' « action collective » sont apparues au détour de ce siècle, moins structurées, moins soucieuses de stabilité et de pérennité, davantage ciblées sur un objectif, visant une efficacité plus limitée mais plus immédiate et surtout se proclamant souvent comme laboratoire de microcosmes moins hiérarchisés, plus égalitaires. Des néo-mouvements sociaux, disent certains, qui questionnent les modes traditionnels d'exercice de contre-pouvoirs et inventent de nouvelles formes d'organisation collective. Et l'arrivée sur le terrain de la militance de ces nouvelles formes d'action collective produit en retour au sein des structures traditionnelles, des syndicats, des mutualités, etc. des réexamens de leur forme d'organisation, d'action et d'implication de leurs agents dans leurs modes de décision.

Que pense-t-on dans l'ensemble de ces lieux dans les termes de la démocratie, celle que l'on voudrait voir advenir à une échelle macro-sociale et à laquelle on se propose de participer, et celle que l'on expérimente en interne ? Quelles actualisations de cette idée sont mises en œuvre ? Quelle idée de la démocratie est inférée des pratiques que l'on développe ?

Le projet du Forum propose en outre deux problématiques transversales à ces grands domaines :

- la première concerne l'incidence d'un facteur éminemment contemporain dans le « faire démocratie » du point de vue des acteurs, à un double niveau : la médiation informatique/numérique dans les opérations de tous les jours qui nous contraignent à des modes relationnels préprogrammés et sur lesquels nous n'avons que peu de prise et les nouvelles et impérieuses modalités communicationnelles via les réseaux sociaux. Cette révolution numérique ouvre et ferme tout à la fois de nombreux espaces de possibles dans la manière de faire société aujourd'hui et joue un rôle considérable dans la réflexion contemporaine autour du pouvoir, dans tous les domaines et donc aussi - et peut-être surtout ? - dans les domaines de l'éducation, de la gouvernance et de la mobilisation collective.

- la seconde concerne la question de l'exercice effectif du pouvoir et pas seulement celle de sa distribution. Ce qui est en cause ici recouvre les notions beaucoup travaillées aujourd'hui de la « capacité/incapacité » des allocataires à se saisir de ce pouvoir voire de

l'« injonction » à s'en saisir et encore de la « réussite/échec » à produire des effets. Dans la perspective choisie ici, cette problématique renvoie essentiellement au travail d'évaluation effectué par les acteurs eux-mêmes à la fois et inséparablement sur les réussites et les échecs de leur exercice du pouvoir, sur les raisons de ces difficultés et échecs, sur les conditions nécessaires à l'exercice effectif d'un pouvoir qui leur serait formellement ouvert.

Le Forum des Sciences Sociales se propose d'ouvrir un dialogue entre d'une part des acteurs sociaux qui viendraient rendre compte de la manière dont la question de la démocratie se décline sur le terrain même de leur activité (quelles actions sont entreprises sous ce label et avec cette intention ? Quelle idée plus générale de la démocratie se trouve être inférée des actions que l'on y rapporte ?), et d'autre part des universitaires qui mettraient leurs outils théoriques et leurs analyses au service d'une réflexion collective sur les concepts, les contextes et les occurrences pratiques. Sans jamais postuler une quelconque univocité de la notion de démocratie mais en restant totalement ouvert à sa polysémie et à la diversité de ses actualisations pratiques, le Forum a pour ambition de soutenir des débats particulièrement heuristiques, de nature peut-être à revivifier un idéal considérablement questionné aujourd'hui.

En même temps que le Forum, se tiendront une **Foire aux initiatives** ainsi qu'une **Foire aux chercheur-e-s** dans lesquelles diverses initiatives (associatives, citoyennes, etc.) et recherches scientifiques seront présentées. Ces dernières devront avoir un lien avec la thématique principale et être orientées vers des valeurs et/ou principes démocratiques (voir ci-dessous).

Le Forum et son programme

9h00-9h15	:	Accueil
9h15-9h30	:	Mot de bienvenue
9h30-10h15	:	Conférence plénière et débat
10h15-10h45	:	Pause-café et visite des foires
10h45-12h15	:	Ateliers thématiques (éducation, gouvernance et action collective)
12h15-14h00	:	Lunch et visite des foires
14h00-15h30	:	Ateliers thématiques (éducation, gouvernance et action collective)
15h30-16h00	:	Pause-café et visite des foires
16h00-16h45	:	Conférence plénière et débat
16h45-17h00	:	Échange de clôture avec la salle
17h00-18h00	:	Visite des foires

Le Forum s'articulera autour de trois ateliers : l'éducation, la gouvernance et l'action collective. L'événement entend rassembler académiques, scientifiques, experts et acteurs de terrain pour nourrir la réflexion et échanger sur ces thèmes au sein de sessions spécifiques. La journée sera également balisée par deux séances plénières (inaugurale et de clôture).

Les responsables des différents axes sont :

- L'éducation : Nathalie Burnay (UNamur, UCL), Jean-François Guillaume (ULg), Johanna de Villers (CAL).
- La gouvernance : Christophe Dubois (ULg), Michel Guérin (OPC), Jean Vandewattyne (UMONS).
- L'action collective : Paul Lodewick (Helha), Guy Lebeer (ULB), Abdelfattah Touzri (UO).

La Foire aux chercheur-e-s et la Foire aux initiatives

En même temps que le Forum, se tiendront une **Foire aux initiatives** ainsi qu'une **Foire aux chercheur-e-s** dans lesquelles diverses initiatives (associatives, citoyennes, etc.) et recherches scientifiques seront présentées. Ces dernières devront avoir un lien avec la thématique principale et être orientées vers des valeurs et/ou principes démocratiques.

La Foire aux initiatives démocratiques

Quarante tables maximum seront à disposition d'organisations et d'intervenant-e-s qui souhaitent présenter leurs initiatives en matière de promotion et/ou de pratique de la démocratie, de participation, d'inclusion et/ou de citoyenneté.

Les propositions sont à envoyer simultanément à Bertrand de Witte (bertranddewitte@yahoo.fr) et Delphine Hocq (hocq.delphine@uo-fw.be) pour le 17 juin 2016. Elles doivent comprendre :

- un titre ;
- le nom de l'organisation ou de/des intervenant-e-s ;
- une brève description de l'organisation ou de l'intervenant-e (max. 100 mots) ;
- une présentation de l'initiative (max. 350 mots) ;
- un maximum de cinq mots-clés qui situent l'initiative (par ex. formation, management, interculturalité, entreprise, gouvernance) ;
- les coordonnées de contact (nom d'une personne, adresse postale, téléphone/GSM et adresse électronique, éventuellement une adresse de site sur Internet).

Le comité opérera une sélection des 40 initiatives retenues. Un **Carnet des initiatives** sera publié, qui reprendra l'ensemble des propositions reçues et reconnues pour leur contribution au débat démocratique dont au moins l'un-e des auteur-e-s est en ordre d'inscription au Forum à la date du 15 septembre 2016.

La Foire aux chercheur-e-s, centres et équipes de recherche

Quarante tables maximum seront à disposition des chercheur-e-s et collectifs de recherche pour exposer des axes et résultats de recherche sous forme de « posters »* qui contribuent à la réflexion de la société démocratique sur elle-même.

* Affiche présentant de façon synthétique des études et des résultats de recherche.

Les propositions sont à envoyer simultanément à Bernard Fusulier (bernard.fusulier@uclouvain.be) et Nicolas Marquis (nicolas.marquis@usaintlouis.be) pour le 17 juin 2016. Elles doivent comprendre :

- un titre ;
- le nom de ou des auteur-e-s et du centre/institut ;
- une brève biographie scientifique individuelle ou collective (max. 100 mots) ;
- une présentation de la ou des recherches présentées et du lien avec la question démocratique (max. 350 mots) ;
- un maximum de cinq mots-clés qui situent le domaine (par ex. famille, école, enfance, capital culturel, inégalité sociale) ;
- les coordonnées de contact (nom d'une personne, adresse postale, téléphone/ GSM et adresse électronique, éventuellement une adresse de site sur Internet).

Le comité opérera une sélection des propositions retenues pour les « posters » de présentation. Un **Carnet des recherches** sera publié, qui reprendra l'ensemble des propositions reçues et reconnues pour leur contribution au débat scientifique dont au moins l'un-e des auteur-e-s est en ordre d'inscription au Forum à la date du 15 septembre 2016.

Comité d'organisation

Nathalie Burnay (UNamur, UCL), Zohra Chbaral, Virginie de Moriamé (UO), Johanna de Villers (CAL), Bertrand de Witte (indépendant), Christophe Dubois (ULg), Jean Foucart (Helha), Julie Failon (UNamur), Bernard Fusulier (UCL), Michel Guérin (OPC), Jean-François Guillaume (ULg), Delphine Hocq (UO), Guy Lebeer (ULB), Paul Lodewick (Helha), Nicolas Marquis (Université Saint-Louis), Pierre Petit (ULB), Abdelfattah Touzri (UO), Luc Van Campenhoudt (Université Saint-Louis), Jean Vandewattyne (UMONS).

Informations pratiques

Date : le jeudi 15 décembre 2016
Lieu : Charleroi Espace Meeting Européen - CEME ASBL
Rue des Français, 147
6020 Charleroi

Frais d'inscription :

Participation au Forum* :	Inscription pleine :	50€
	Inscription préférentielle** :	25€
	(membres de l'ABFSA)	
	Inscription réduite :	15€
	(étudiants, seniors, demandeurs-ses d'emploi)	

Voir page d'inscription en ligne : <http://www.bfss.be>

* L'inscription comprend la participation à la journée, le lunch, les pauses-café et les Carnets de l'UO.

** Pour s'affilier à l'ABFSA, voir www.abfsa.be

Contact et informations :

Virginie de Moriamé

Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Avenue Général Michel 1B - 6000 Charleroi

Tél. : +32 (0)71 53 29 09 - Fax : +32 (0)71 53 29 00

E-mail : demoriame.virginie@uo-fwb.be

Site Internet : <http://www.uo-fwb.be>